

**SARL GARAGE PETIT**

REPARATEUR AGREE CITROEN  
 7 RUE DES CERISIERS 17500 JONZAC France  
 TEL : 05 46 48 00 04 FAX : 05 46 48 11 43  
 Sarl au capital de 10000,00€  
 SIRET : 84928890700017 - APE : 4520 A  
 TVA : 348749288907  
 RCS : Saintes B 849 288 907

DOCUMENT	DATE DU DOCUMENT	REFERENCE CLIENT	LIBELLE COMPT.	REF. CDE	DATE DE REGLEMENT
Facture	27/02/2024	1 007 170			27/02/2024
1/2402/107487	1 210 101	1 008 722			
N° DE DOCUMENT	N° DE DOSSIER	N° VIN/VO			

MARQUE	N° VIN	DATE 1 <sup>re</sup> MISE EN CIRCULATION	OPB	NATURE DU DOCUMENT	N° PAGE
TOYOTA	JTMWHREV10D035666	28/05/2015	0000		1
RAV 4 2013 PHASE 1	DR532VW	133 545		Facturable Atelier	
MODELE	N° IMMATRICULATION	KM	PR	AFFECTATION	Nbre PAGE

DESIGNATION		QUANTITE	PRIX UNITAIRE HT	REMISE	MONTANT HT	CT
<b>MO BAREME</b>						
93830000	OPERATIONS SYSTEMATIQUES D'ENTRETIEN	1,00	62,50		62,50	1
<b>Sous-total MO BAREME</b>					<b>62,50</b>	
<b>PIECES</b>						
HU7009Z	FILTRE A HUILE	1,00	12,90		12,90	1
HU0W30V	HUILE TOTAL 0W30 INEO FIRST	5,90	19,20		113,28	1
00009735K1	LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT	0,30	7,74		2,32	1
1611909180	(MKT) LIQUIDE LAVE VITRE	2,00	3,54		7,08	1
LBAR4455D	(MKT) PDT ATELIER	1,00	3,45		3,45	1
<b>Sous-total PIECES</b>					<b>139,03</b>	

**Observations**

VIDANGE + FILTRE A HUILE

PREVOIR LE REMPLACEMENT DES PNEUS AR +  
 DISQUES ET PLAQUETTES AV

A Réception 27/02/2024 241,84 €

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n° 80.335 du 12 mai 1980). T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

201,53

40,31

NET À PAYER

241,84 €

CT	MONTANT H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.V.A.
1	201,53	20,00	40,31

  

C	1 007 170
F	1/2402/107487
D	27/02/2024
M	241,84 €
R	A Réception
E	PAPILLON A JOINDRE A VOTRE RÈGLEMENT

**CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES**

**MODALITÉS DE RÉGLEMENT :** Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du Constructeur. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L. 441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée au client.

En cas de litige non résolu à l'amiable : si le client est un commerçant, seules seront compétentes les juridictions dont dépend notre siège social ; si le client est non-commerçant, le choix de la juridiction compétente se fera selon les règles du droit commun.

Voir au verso nos conditions générales de réparation (CGR).

**SARL GARAGE PETIT**

REPARATEUR AGREE CITROEN  
 7 RUE DES CERISIERS 17500 JONZAC France  
 TEL : 05 46 48 00 04 RCS :Saintes B 849 288 907  
 Sarl au capital de 10000,00€  
 SIRET : 84928890700017 - APE : 4520 A  
 TVA : 348749288907  
 IBAN : FR76 3004 7142 8400 0206 2930 160  
 BIC : CMCIFRPP

DOCUMENT	DATE DU DOCUMENT	REFERENCE CLIENT	REF. CDE	DATE DE REGLEMENT
Facture	18/04/2024	1 007 170		18/04/2024
1/2404/107698	1 210 402	1 008 722		

MARQUE	N° VIN	DATE 1 <sup>re</sup> MISE EN CIRCULATION	OPB	NATURE DU DOCUMENT	N° PAGE
TOYOTA	JTMWHREV10D035666	28/05/2015	0000		1
RAV 4 2013 PHASE 1	DR532VW	134 517		Facturable Atelier	

DÉSIGNATION		QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE HT	REMISE	MONTANT HT	CT
<b>FORFAIT</b>						
2242XX01	MONTAGE EQUILIBRAGE 2 ROUES				32,50	1
M1	MO MECANIQUE T1	0,70				
<b>Sous-total FORFAIT</b>					<b>32,50</b>	
<b>MO BAREME</b>						
M1	REPLACEMENT DISQUES ET PLAQUETTES AV	1,20	62,50	10 %	67,50	1
<b>Sous-total MO BAREME</b>					<b>67,50</b>	
<b>PIECES</b>						
KLB229090	PNEU KL 235/55 R18 100V C/A/69	2,00	141,00	25 %	211,50	1
BG4114C	DISQUES DE FREIN	1,00	212,49	10 %	191,24	1
LP2003	PLAQUETTES	1,00	126,45	10 %	113,80	1
<b>Sous-total PIECES</b>					<b>516,54</b>	

PAYÉ

**Observations**

REPLACEMENT DES PNEUS AR + KLB344952 235/55 R18 C/C/C70  
 DISQUES ET PLAQUETTES AV

A Réception 18/04/2024 739,85 €

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n° 80.335 du 12 mai 1980). T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

616,54

123,31

NET À PAYER

**739,85 €**

CT	MONTANT H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.V.A.
1	616,54	20,00	123,31

  

C	1 007 170
F	1/2404/107698
D	18/04/2024
M	739,85 €
R	A Réception
E	

PAPILLON A JOINDRE A VOTRE RÉGLEMENT

**CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES**

**MODALITÉS DE RÉGLEMENT :** Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du Constructeur. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L. 441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée au client.

En cas de litige non résolu à l'amiable : si le client est un commerçant, seules seront compétentes les juridictions dont dépend notre siège social ; si le client est non-commerçant, le choix de la juridiction compétente se fera selon les règles du droit commun.

Voir au verso nos conditions générales de réparation (CGR).

**SARL GARAGE PETIT**

REPARATEUR AGREE CITROEN

7 RUE DES CERISIERS

17500 JONZAC

TEL : 05 46 48 00 04 -FAX : 05 46 48 11 43

SIRET : 849 288 907 000 17 -APE: 4520 A

TVA : FR34849288907- Capital : 10 000€

DOCUMENT	DATE DU DOCUMENT	REFERENCE CLIENT	LIBELLE COMITE	REF. CDE	DATE DE REGLEMENT
Facture	29/08/2022	1 007 170			29/08/2022
1/2208/105191	1 206 859	1 008 722			
N° DE DOCUMENT	N° DE DOSSIER	N° VN/VO			

MARQUE	N° VIN	DATE 1 <sup>re</sup> MISE EN CIRCULATION	OPB	NATURE DU DOCUMENT	N° PAGE
TOYOTA	JTMWHREV10D035666	28/05/2015		Facturable Atelier	1
RAV 4 2013 PHASE 1	DR532VW	120 251			
MODELE	N° IMMATRICULATION	KM	PR	AFFECTATION	Nbre PAGE

DESIGNATION		QUANTITE	PRIX UNITAIRE HT	REMISE	MONTANT HT	CT
<b>FORFAIT</b>						
2242XX01	MONTAGE EQUILIBRAGE 2 ROUES				32,50	1
M1	MO MECANIQUE T1	0,70				
<b>Sous-total FORFAIT</b>					<b>32,50</b>	
<b>MO BAREME</b>						
M1	MO MECANIQUE T1	1,50	56,00	10 %	75,60	1
<b>Sous-total MO BAREME</b>					<b>75,60</b>	
<b>PIECES</b>						
HU7009Z	FILTRE A HUILE	1,00	12,90	10 %	11,61	1
C24007	FILTRE A AIR	1,00	37,12	10 %	33,41	1
WK7202X	FILTRE A CARBURANT	1,00	42,48	10 %	38,23	1
CU1919	FILTRE HABITACLE	1,00	19,80	10 %	17,82	1
HUINEOV	HUILE TOTAL INEO 5 W 30	6,00	15,10	10 %	81,54	1
00009735K1	LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT	0,50	7,74	10 %	3,48	1
1611909180	(MKT) LIQUIDE LAVE VITRE	2,00	2,86	10 %	5,15	1
LKEN086436	LP-FR-KENT WS	1,00	20,88	10 %	18,79	1
KLB344952	PNEU KL 235/55 R18 100V C/C/70	2,00	162,50	25 %	243,75	1
<b>Sous-total PIECES</b>					<b>453,78</b>	

PAYÉ

**Observations**

 revision annuelle complete  
 remplacement pneus av  
 controle geometrie

A Réception 29/08/2022 674,26 €

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n° 80.335 du 12 mai 1980). T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

561,88

112,38

NET À PAYER

674,26 €

CT	MONTANT H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.V.A.
1	561,88	20,00	112,38

 C 1 007 170  
 F 1/2208/105191  
 D 29/08/2022  
 M 674,26 €  
 R A Réception  
 E PAPILLON A JOINDRE  
 A VOTRE RÉGLEMENT

**CONDITIONS GENERALES DE VENTES**
**MODALITES DE REGLEMENT :** Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du Constructeur. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L. 441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée au client.

En cas de litige non résolu à l'amiable : si le client est un commerçant, seules seront compétentes les juridictions dont dépend notre siège social ; si le client est non-commerçant, le choix de la juridiction compétente se fera selon les règles du droit commun.

Voir au verso nos conditions générales de réparation (CGR).